

ECOLE FRANCIS POULENC – TOURS CLASSES A HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET DANSE

Votre enfant aime la musique, la danse...

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc dispensent, parallèlement à l'enseignement général et dans le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours.

Conditions d'admission au CE1 pour la musique

Tout élève d'un cours préparatoire peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Conditions d'admission au CE2 pour la danse

Tout élève d'un cours élémentaire 1^{ère} année peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Calendrier

Envoi des candidatures à la Conseillère Pédagogique Départementale Education Musicale **avant le 9 avril 2014 pour la danse (CE2) et pour la musique (CE1).**

- Les tests d'aptitude se dérouleront **le 24 mai 2014 pour la danse au Conservatoire à Rayonnement Régional.**
- Les entretiens avec les familles et les tests d'aptitude se dérouleront **les 14 et 17 mai 2014 pour la musique, à l'école maternelle Mirabeau à Tours.**

Calendrier d'admission en CE2 (musique), CM1 ou CM2

Consultez le Conservatoire à Rayonnement Régional dès maintenant

Tél : 02 47 60 29 29

Renseignements complémentaires

Inspection de l'Éducation Nationale,

6, rue Victor Hugo

BP 103

37301 Joué-lès-Tours cedex

Tél : 02 47 53 52 37

Courriel : ce.ienjoue37@ac-orleans-tours.fr